# LUMIÈRE SUR LES FINANCEMENTS FRANÇAIS ET EUROPÉENS EN TUNISIE

## LA COOPÉRATION MIGRATOIRE AU PRIX DES DROITS HUMAINS ?

CCFD TERRE SOLIDAIRE

### LE 21 FÉVRIER 2023

Kaïs Saïed, le président de la République tunisienne, déclare dans un communiqué résolument xénophobe qu'« *il existe un plan criminel pour changer la composition du paysage démographique en Tunisie* », évoquant des « *hordes de migrants clandestins* » responsables en Tunisie de crimes et actes inacceptables. S'ensuit une vague d'agressions d'une ampleur inédite à l'encontre des personnes d'origine subsaharienne vivant dans ce pays.

### LE 16 JUILLET 2023

La présidente de la Commission européenne, le premier ministre néerlandais et la présidente du Conseil italien s'affichent mains serrées avec Kaïs Saïed lors de la signature d'un accord historique entre l'Union européenne et la Tunisie. Le « *mémorandum d'entente* » alors conclu annonce des financements considérables pour le pays, notamment pour empêcher la migration vers l'Europe.

A quatre mois d'intervalle, ces deux événements illustrent le cynisme dont font preuve depuis plusieurs années l'Union européenne (UE) et ses Etats membres en Tunisie. Afin de restreindre la migration vers l'Europe, l'UE soutient de manière croissante le régime autoritaire tunisien dans le renforcement des contrôles frontaliers, sans considération manifeste pour les atteintes aux droits humains que cela engendre.

# DEUX ANNÉES DE DÉGRADATION DU RESPECT DES DROITS HUMAINS EN TUNISIE

## JUILLET 2021

Le président Kaïs Saïed prend les pleins pouvoirs, suspend le Parlement, et obtient de larges pouvoirs dans le cadre d'une nouvelle constitution. L'opposition est réprimée et fait l'objet de poursuites arbitraires[1].

La répression s'étend rapidement aux membres d'organisations sociales (associations, syndicats) et aux médias.

## FÉVRIER 2022

Kaïs Saïd annonce vouloir exercer un plus grand contrôle des associations présentes en Tunisie et interdire tout financement étranger pour les organisations tunisiennes[2].

Le pays connaît en parallèle une profonde crise économique, sociale et environnementale : inflation, taux de chômage important et pénuries des produits de première nécessité. Largement surendettée, la Tunisie est surveillée de près par le Fonds monétaire international (FMI), mais les négociations autour d'un nouveau crédit de 1,9 milliard de dollars s'enlisent.

## FÉVRIER 2023

Le président accuse des « ennemis de l'Etat », des opposants politiques, de favoriser ce contexte et pointe du doigts les personnes exilées d'origine subsaharienne. Ce discours haineux est dénoncé par l'Union africaine[3] et par des expert·es des Nations Unies[4]. Aucun dirigeant·e européen ne condamne publiquement ces propos.

Les conditions de vie des personnes étrangères en Tunisie se dégradent, des organisations dénoncent une généralisation de la détention arbitraire, des violences, et des « *rafles* » visant à organiser l'éloignement du territoire de dizaines de personnes[5].

## JUIN 2023

Les associations alertent sur la montée croissante de déportations collectives vers les zones frontalières désertiques de l'Algérie et de la Libye. Privées d'eau et de nourriture, plus de 1200 de personnes sont bloquées dans le désert[6].

## JUILLET 2023

Le Comité libyen des droits l'Homme fait état de 35 corps retrouvés par les garde-frontières libyens[7]. Parmi eux, ceux d'une petite fille de 6 ans, Marie, et de sa mère, Fati Dosso, sont photographiés et les clichés sont diffusés sur les réseaux sociaux et repris par la presse internationale[8].

## OCTOBRE 2023

*Le Monde* révèle que près de 3700 personnes d'origine subsaharienne auraient été déportées vers la Libye par les autorités tunisiennes depuis juin, et recense parmi elles, une trentaine de décès avérés et plus de 80 personnes portées disparues[9].

## MAI 2024

Une dizaine d'avocat·es, journalistes ou responsables d'ONG, accusés d'avoir affiché leur soutien aux exilé·es, sont arrêtés en l'espace de quelques jours. Dans le même temps, 400 personnes migrantes qui vivaient dans un camps à Tunis sont évacuées et conduites vers la frontière libyenne contre leur gré[9b].

Depuis, la situation perdure : l'emprise du président Kaïs Saïed sur l'espace politique et la société civile se resserre. La situation des personnes migrantes, et notamment d'origine subsaharienne, se dégrade. Ni les dirigeant·es de l'Union européenne, ni celles et ceux des Etats membres, dont la France, ne dénoncent publiquement la situation.

# LES FINANCEMENTS EUROPÉENS VERS LA TUNISIE DEPUIS 2015

La coopération entre l'Union européenne et la Tunisie est ancienne, prend différentes formes et couvre différents secteurs. La coopération incluant un volet migratoire s'est formalisée à partir de 2014 et s'est intensifiée au cours des trois dernières années. Des montants de plus en plus importants ont ainsi été alloués par les Etats européens à la Tunisie, dans l'espoir que cette dernière sécurise ces frontières et limite les arrivées de personnes migrantes sur le sol européen. Cette coopération, ou ces financements de l'externalisation, passent par différents outils financiers.

| | LA PÉRIODE 2015-2021 | LA PÉRIODE 2021-2024 |
|---|---|---|
| COMBIEN ? | Au moins 63 millions d'euros ont été versés sur cette période à la Tunisie par l'Union européenne et alloués au renforcement des capacités de contrôle des frontières en Tunisie (alors que seuls 38,2 millions étaient initialement prévus pour ce volet). | 136 millions d'euros sont affectés à la gestion des migrations et de l'asile en Tunisie. |
| COMMENT ? | • Dans un premier temps, 87 millions d'euros ont été versés à la Tunisie par l'UE dans le cadre du *Fonds fiduciaire d'urgence en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique (FFU)*, dont 44% (38,2 millions) dédiés à la gestion des frontières.<br>• Ces fonds ont été alloués à deux programmes consacrés à la gestion des frontières : le *Border Management Programme for the Maghreb Region* (BMP Maghreb) et *Integrated Border Management* (IBM Tunisia), et ces programmes ont été abondés au cours de la période et au fil des négociations. | Par le biais d'un instrument européen d'aide extérieure, le NDICI, dont 10% des montants doivent aller aux migrations, via le programme migration multi-pays en faveur du voisinage sud (MCMP). |
| QUOI ? | Ces programmes impliquent différentes actions : surveillance maritime et création d'un système intégré de contrôle de la frontière maritime[10] ; renforcement de la Garde nationale maritime ; livraison d'équipement, formation à l'usage et maintenance de ces équipements, assistance technique[11] ; création de centres de formation et d'entraînement des forces de sécurité[12]. | Le MCMP implique des actions similaires : renforcement des capacités de garde-frontières et garde-côtes, y compris en matière de sauvetage en mer ; création d'un centre opérationnel de surveillance et de sauvetage en mer pour la Garde nationale maritime et la Marine tunisienne[14] ; développement d'un système de surveillance des côtes[15] ; livraison d'équipement et formations en vue de sécuriser les frontières terrestres. |
| QUI ? | L'*International Center for Migration Policy Development (ICMPD)*, une organisation internationale de 20 Etats, a assuré la mise en œuvre de ces programmes, avec l'aide de différents ministères d'Etats européens et de la Commission européenne[13]. | L'ICMPD, les ministères de l'Intérieur français et italien. |

# ET LA FRANCE, DANS TOUT ÇA ?

Il n'existe pas de données claires permettant de recenser l'ensemble des projets et financements octroyés par la France à la Tunisie en matière migratoire. Les informations publiées par l'Agence française du développement (AFD) indiquent que la Tunisie faire partie des cinq pays prioritaires en matière migratoire. Ces données permettent de déduire qu'environ 50 millions d'euros ont été versés à la Tunisie en 2018, et la même somme en 2019.

L'entreprise Civipol, qui opère pour le ministère de l'Intérieur, a contribué depuis 2016 à plusieurs projets en Tunisie détenant une composante importante de renforcement des contrôles frontaliers. Civipol a ainsi contribué à la création d'une brigade mobile aux frontières, à l'élaboration d'un système de contrôle automatisé[20], ou encore, à la création d'un centre opérationnel de surveillance et de sauvetage en mer. D'autres projets apparaissent sur son site internet, sans information suffisamment précise.

***QU'EST-CE QUE CIVIPOL ?***

C'est une entreprise privée investie d'une mission de service public : elle est, par ses statuts, l'opérateur technique de la coopération internationale du ministère de l'Intérieur français. Détenue à 40% par l'Etat, elle intervient dans des projets de sécurité et de « gestion des flux » dans le monde entier.

*ACTUALITÉ & PERSPECTIVES*

## L'ACCORD FRANCO-TUNISIEN DE L'ÉTÉ 2023

En juin 2023, le ministre de l'Intérieur français, Gérald Darmanin, s'est rendu en visite à Tunis pour y rencontrer le président Kaïs Saïed. Il a annoncé à cette occasion que la France apporterait une aide bilatérale de 25,8 millions d'euros à la Tunisie, avec pour objectif de « soutenir les efforts nationaux de lutte contre l'émigration clandestine »[21] , et notamment de permettre l'acquisition d'équipements, former les policiers et garde-frontières tunisiens et favoriser le retour des migrants en situation irrégulière.

## POURQUOI CET ACCORD POSE PROBLÈME ?

✕ Là encore, quasiment aucune information précise et concrète n'est disponible quant au contenu précis de cet accord.

✕ Des parlementaires ont questionné le gouvernement sur ces financements, mais le gouvernement s'est borné à réaffirmer son soutien à la Tunisie, précisant que 5 millions d'euros étaient destinés à Civipol[22]. Aucune information officielle n'a été transmise concernant les 20,8 millions d'euros restant.

✕ La Commission d'accès aux documents administratifs (CADA), saisie par le CCFD-Terre Solidaire en janvier 2024, a estimé que le ministère de l'Intérieur devait rendre publics les documents concernés par cet accord. Cet avis n'a été suivi d'aucun effet.

**PRÈS DE**
**200 MILLIONS**
**D'EUROS PROMIS PAR L'UE**
**DEPUIS 2015**

## LE MÉMORANDUM D'ENTENTE

En juillet 2023, l'Union européenne et la Tunisie signent un mémorandum d'entente, en plein scandale sur l'abandon de centaines de personnes dans le désert entre la Tunisie et la Libye. Dans ce mémorandum, l'UE s'engage notamment à fournir une nouvelle aide de 105 millions d'euros à la Tunisie dans le cadre d'un nouveau programme de soutien en matière de migration[16]. Le mémorandum établit comme priorité commune des deux parties « *la lutte contre l'immigration irrégulière*[17] ».
Il ne donne pas d'information sur le contenu précis de ce programme, mais mentionne la gestion des frontières et l'efficacité des politiques de retours parmi ses objectifs.

En tout, depuis 2015, près de 200 **millions d'euros** promis par l'UE pour le **seul renforcement des autorités en charge des contrôles frontaliers en Tunisie**. Ces engagements ont été pris dans un contexte de détérioration de la démocratie, des droits humains, et de ciblage des personnes exilées par le gouvernement.

## POURQUOI CET ACCORD POSE PROBLÈME ?

- Cet accord a été acté sans que tous les Etats membres aient pu donner leur accord, ce qui a suscité des critiques de certains Etats, dont l'Allemagne.
- Le Parlement a adopté une résolution en mars 2024, afin de demander des comptes à la Commission européenne sur les mesures prises pour garantie le respect des droits humains, estimant en outre qu'il aurait dû être consulté[18].
- La Médiatrice européenne (*Ombudsman*), a également ouvert une enquête en vue d'interroger la Commission européenne sur les mesures prises afin de garantir le respect des droits humains dans le cadre de cet accord[19].

## EN CONCLUSION

Depuis 2015, **des montants croissants ont été transférés par l'UE et ses Etats membres, dont la France, vers la Tunisie**, dans le but de renforcer le contrôle des migrations. Ce soutien semble avoir été délivré de manière inconditionnelle, sans aucune considération pour les dérives autoritaires du régime, ni les violations des droits humains largement documentées.

En 2023, **3041 personnes ont péri en mer** Méditerranée[23]. La même année, **plus de 110 personnes ont péri ou disparu dans le désert** entre la Tunisie et la Libye.

Ces financements pourraient contribuer à des violations des droits fondamentaux, **engageant ainsi la responsabilité de l'UE et de la France**. C'est la raison pour laquelle il est essentiel d'avoir un accès complet et transparent à l'ensemble de l'information relative à ces financements.

# RECOMMANDATIONS

Le CCFD-Terre Solidaire recommande ainsi à la Commission européenne et aux Etats membres de l'Union européenne concernés, dont la France, de :

- **Suspendre** de manière immédiate et totale tout financement et autre forme de soutien destiné au renforcement des autorités impliquées dans le contrôle des frontières en Tunisie.
- **Condamner** tout discours et propos xénophobe du gouvernement tunisien destiné à attiser la haine raciale, ou visant à réprimer ou criminaliser la société civile en Tunisie.
- **Cesser** de considérer la Tunisie comme un « *pays sûr* » dans lequel les personnes secourues en mer pourraient être débarquées sans risque pour leur dignité et leur vie.
- **Conduire** une évaluation indépendante et publique des projets destinés aux contrôles des frontières qu'ils financent et/ ou mènent en Tunisie, au regard de leurs conséquences sur les droits humains.
- **Elaborer** des bases de données publiques, détaillées et exhaustives sur l'ensemble des projets financés sur le contrôle des frontières en Tunisie.



**CONSULTER LE RAPPORT COMPLET**

CCFD TERRE SOLIDAIRE

[1] Human Rights Watch, Tunisie : les politiques répressives du président violent les droits humains, 11 septembre 2021.
[2] RFI, Tunisie : vers une interdiction du financement étranger des associations, 26 février 2022.
[3] Le Monde, Tunisie : l'Union africaine condamne les déclarations « choquantes » du président Kaïs Saïed sur les migrants subsahariens, 25 février 2023.
[4] Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, Mandats de la Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée; du Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine; du Groupe de travail sur la détention arbitraire; de la Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression et du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants, 28 mars 2023.
[5] Amnesty International, Tunisie. Le discours raciste du président déclenche une vague de violence contre les Africain·es noir·es, 10 mars 2023.
[6] Human Rights Watch, Tunisie : pas un lieu sûr pour les migrants et réfugiés africains noirs, 19 juillet 2023.
[7] InfoMigrants, Le bilan s'élève à 27 morts dans le désert tuniso-libyen selon Tripoli, 10 août 2023.
[8] Compte Twitter "Refugees in Libya". Post du 20 juillet 2023.
[9] Le Monde, En Tunisie, les autorités continuent de chasser les migrants à la frontière algérienne, 16 octobre 2023.
[9b] Le Monde, En Tunisie, la répression s'accentue et la peur reprend ses droits, 15 mai 2024
[10] ICMPD, IBM Tunisia: Support programme to Integrated Border Management in Tunisia. Page consultée le 19 janvier 2024.
[11] Selon le document confidentiel publié par FragDenStaat, Feasibility study. Briefing dossier on European Union's support to the integrated coastal surveillance system of the Maritime national Guard. BMP Maghreb – Tunisia component, 22 novembre 2019. Page consultée le 22 janvier 2024.
[12] FTDES, Decrypting ICMPD: How a Vienna-based organization coordinates and facilitates for the expansion of a restrictive multi-stakeholder border control regime in Tunisia and beyond, 12 juin 2021. Page consultée le 23 janvier 2024.
[13] ICMPD, IBM Tunisia: Support programme to Integrated Border Management in Tunisia. Page consultée le 19 janvier 2024.
[14] https://www.civipol.fr/
[15] Casajuana, E., Pintus, G.J., Beyond Borders, Beyond Boundaries: A Critical Analysis of EU Financial Support for Border Control in Tunisia and Libya, Amsterdam, novembre 2023.
[16] Euronews, Que contient exactement l'accord controversé entre l'Union européenne et la Tunisie ?, 18 juillet 2023.
[17] Commission européenne, Mémorandum d'entente sur un partenariat stratégique et global entre l'Union européenne et la Tunisie, 16 juillet 2023.
[18] Parlement européen, Résolution sur l'adoption de la mesure spéciale en faveur de la Tunisie pour 2023, 14 mars 2024.
[19] Médiateur européen, Comment la Commission européenne entend garantir le respect des droits de l'Homme dans le cadre du protocole d'accord UE-Tunisie, affaire OI/2/2024/MHZ.
[20] Privacy International, document de la Commission européenne, Document initial relatif à l'action pour le Programme d'appui à la réforme et modernisation du secteur de la sécurité de la République tunisienne, 26 juin 2015.
[21] Le Monde, A Tunis, ballet diplomatique de l'Europe sur le dossier migratoire, 20 juin 2023.
[22] Sénat, Accord entre la France et la Tunisie, question orale n°1074S, 19 mars 2023
[23] ONU Info, Décès en Méditerranée : l'OIM souligne la nécessité de sécuriser les routes migratoires, 29 janvier 2024.